

Communiqué de presse, 10 octobre 2023

Analyse des réadmissions hospitalières non planifiées 2021

Quelle était la fréquence des réadmissions non planifiées en 2021 après un séjour dans un hôpital de soins aigus suisse ? La réponse se trouve dans les évaluations qu'a publiées l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). L'analyse se base sur 806'520 hospitalisations ayant eu lieu sur 170 sites hospitaliers et cliniques.

Dans le cadre des mesures nationales de la qualité de l'ANQ, 806'520 hospitalisations sur 170 sites hospitaliers et cliniques ont été analysées pour examiner de plus près le phénomène des réadmissions non planifiées. Ces dernières sont définies comme des événements cliniques aigus imprévus survenant dans les 30 jours suivant une hospitalisation et nécessitant une réadmission à l'hôpital. L'analyse repose sur les données de la statistique médicale des hôpitaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et couvre la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021.

Taux de réadmission par groupes de patients

En 2021, le taux de réadmission était de 6.13 % sur l'ensemble des 170 hôpitaux et cliniques de soins aigus et pour tous les groupes de patients. L'analyse par groupe de patients a montré que le taux de réadmissions non planifiées avait tendance à être plus élevé pour les cas médicaux que pour les cas ayant subi une intervention chirurgicale. Le groupe de patients de la cohorte cardiorespiratoire présente ainsi le taux le plus élevé (12.18 %), tandis que le groupe de patients chirurgicaux et gynécologiques affiche le taux le plus bas (4.54 %) (voir tableau).

Indicateurs	Base de données	Taux de réadmission
Analyse à l'échelle de l'hôpital		
Tous les hôpitaux/cliniques de soins aigus évalués	170 sites/806'520 sorties	6.13 %
Analyse par groupe de patients		
Cohorte chirurgie/gynécologique	156 sites/496'366 sorties	4.54 %
Cohorte cardiorespiratoire	103 sites/43'041 sorties	12.18 %
Cohorte cardiovasculaire	75 sites/35'559 sorties	9.09 %
Cohorte neurologique	72 sites/44'337 sorties	7.18 %
Autre cohorte médicale	133 sites/206'132 sorties	8.95 %

Si l'on se place à l'échelle de l'hôpital, 93 des 170 sites hospitaliers et cliniques évoluaient dans la norme. 42 institutions se situaient en dessous de la norme et ont donc enregistré moins de réadmissions que ce à quoi on pouvait s'attendre d'après leur population de patients. 35 sites hospitaliers et cliniques présentaient quant à eux des taux supérieurs à la norme. Ces écarts peuvent avoir différentes raisons que les institutions doivent examiner de manière approfondie. Pour ces analyses internes, l'ANQ met une plateforme numérique à la disposition des hôpitaux et des cliniques. Les réadmissions ne peuvent certes pas être totalement évitées, mais les analyses permettent d'identifier les motifs de réadmission influençables et de prendre des mesures en conséquence.



Différences entre les différents types d'hôpitaux et de cliniques

L'évaluation des réadmissions par type de clinique de l'OFS n'a montré que de faibles différences au sein de la catégorie « hôpitaux généraux ». En revanche, ces hôpitaux présentaient des taux de réadmission plus élevés que les cliniques spécialisées, ce qui est peut-être dû aux différentes offres de traitement.

L'âge, le sexe et la durée d'hospitalisation comme facteurs de risque

Dans le cadre de l'analyse, certaines caractéristiques des patients susceptibles d'augmenter le risque de réadmission non planifiée ont également été étudiées. Ainsi, le risque augmentait avec l'âge, mais diminuait à partir de 80 ans environ. Par ailleurs, bien que la proportion de femmes parmi les premières hospitalisations ait été plus élevée, il y a eu plus de réadmissions non planifiées chez les hommes. En outre, le risque de réadmission était plus élevé en cas de séjour hospitalier prolongé. Cependant, on notait un risque plus faible lors de séjours plus courts, ce qui suggère qu'il n'existe pas en Suisse de problème général de sorties précoces.

Première publication des résultats d'analyse depuis le changement de méthode

Les réadmissions non planifiées sont vécues comme des événements pénibles par les patientes et les patients, et constituent une anomalie en termes de qualité. C'est pourquoi l'évaluation des réadmissions fait partie des mesures nationales de la qualité de l'ANQ depuis 2011. En raison d'un changement de méthode, les évaluations relatives à l'année de données 2020 n'ont pas fait l'objet d'une publication. Les résultats d'analyse de l'année de données 2021 ne peuvent donc être comparés que dans une certaine mesure avec les taux publiés précédemment.

Une enquête ne permettant pas de classement des hôpitaux/cliniques

Aucun classement sérieux ne peut être établi à partir des résultats des mesures de l'ANQ. Chaque résultat ne représente qu'un aspect de la qualité et ne reflète en rien la qualité globale d'un hôpital ou d'une clinique. Les classements établis à partir des résultats de plusieurs mesures de l'ANQ ne sont pas acceptables non plus.

→ [Remarque à propos de l'interprétation des résultats](#) (PDF)

Rapport comparatif national, infographie et graphiques en ligne

- [Rapport comparatif national | Réadmissions non planifiées](#) (PDF)
- [Infographie | Réadmissions non planifiées](#) (PDF)
- [Figures en ligne des résultats des mesures](#) (Portail web de l'ANQ)

Contact

Regula Heller, Responsable Soins aigus, Tél. 031 511 38 41, regula.heller@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de qualité en soins aigus, réadaptation et psychiatrie. Les résultats permettent de faire des comparaisons transparentes au niveau national, à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ sont l'association des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assureurs sociaux fédéraux, les cantons et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé. L'ANQ est une association à but non lucratif dont les activités sont fondées sur la loi sur l'assurance maladie (LAMal). Plus d'informations sur anq.ch